



**lundi, 16. Janvier 2017**

**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>M. Grine à Tlemcen : « 2017 sera l'année de la TNT ».....</i>	<i>2</i>
<i>Accès à Internet via satellite : Vers la signature d'un accord commercial avec le Mali .....</i>	<i>2</i>
<i>Entretien avec Goucem Faiza, organisatrice du Siel .....</i>	<i>3</i>
<i>Le Nouveau code des douanes : Lutter plus efficacement contre la fraude .....</i>	<i>3</i>
<i>Tourisme : Participation de l'Algérie au Sitev de Madrid.....</i>	<i>5</i>
<i>Quatre projets de transformation du phosphate validés.....</i>	<i>5</i>
<i>Déficit commercial de 17,84 milliards de dollars en 2016 .....</i>	<i>5</i>
<i>Industrie automobile: un taux d'intégration de l'ordre de 50 % sera atteint dans 5 ans .....</i>	<i>6</i>
<i>Ligne ferroviaire Alger – Tizi Ouzou : mise en service le 15 avril.....</i>	<i>6</i>
<b>Commerce .....</b>	<b>7</b>
<i>TALA Assurances : Un marché de 5 milliards usd sous exploité .....</i>	<i>7</i>
<b>Régions.....</b>	<b>8</b>
<i>M. Bouchouareb à Oran, Complexe Tosyali : 4.000 emplois créés .....</i>	<i>8</i>
<i>Marchés de Djelfa : La truffe fait recette .....</i>	<i>9</i>
<i>Sidi Bel-Abbès : 65 000 emplois créés en 2016 .....</i>	<i>10</i>
<i>El-Oued : l'état œuvre à l'accompagnement des investisseurs .....</i>	<i>10</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### M. Grine à Tlemcen : « 2017 sera l'année de la TNT »

**Source : El Moudjahid**

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, hier à Tlemcen, que 2017 sera l'année de la Télévision numérique terrestre (TNT), à travers le renforcement des moyens technologiques et l'extension de la zone de couverture, estimée actuellement à 85% du territoire national.

«Tous les moyens humains et les équipements matériels seront mobilisés pour généraliser la TNT à travers tout le territoire national», a souligné le ministre, à l'ouverture de la 13e conférence de formation «Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable», organisée par le ministère de la Communication. M. Hamid Grine a indiqué que la mise en œuvre de l'opération s'est heurtée à une contrainte, celle de l'indisponibilité en nombre suffisant de décodeurs sur le marché national, ce qui a poussé le ministère, comme il l'a précisé, à appeler les opérateurs à investir ce créneau pour assurer la disponibilité de ces équipements. La situation actuelle et le développement de la TNT ont fait l'objet de la communication du DG de l'entreprise de télédiffusion algérienne (TDA), Chawki Sahnine. Ce dernier a expliqué que la TNT a fait son entrée en Algérie à partir de 2010 couvrant 25 % du territoire national par le biais de sept stations de diffusion. Ce taux est passé, en 2013, à 55 % du territoire national grâce à la mise en service de 50 stations pour atteindre, fin 2016, le taux de 85 % après la mise en service de 70 stations de diffusion. Le même responsable a souligné que ce taux atteindra les 95 % tout en mettant en exergue les avantages et les services qu'offre la TNT au téléspectateur. Intervenant à

nouveau, le ministre de la Communication est revenu sur les objectifs visés par l'organisation de telles conférences à travers le territoire national. «C'est un moyen qui permet au citoyen de disposer d'éléments lui permettant d'accéder à une information sûre et fiable», a-t-il indiqué, tout en rappelant que depuis janvier 2014 à ce jour plus de 40 conférences dont une trentaine académiques assurées notamment par des experts étrangers, ont été organisées. «Les directeurs généraux de l'Agence nationale Algérie Presse Service, des entreprises publiques de la télévision et de la radio nationales ont pris part à ces conférences pour contribuer à leurs succès et élargir les débats», a-t-il souligné. Au cours d'un point de presse ayant suivi cette conférence, Toufik Khelladi, directeur général de la Télévision nationale, est revenu sur la non diffusion des rencontres de football de la Coupe d'Afrique des Nations, se déroulant depuis samedi au Gabon. Il a indiqué que le groupe «Lagardère» qui détient les droits de diffusion des rencontres, a exigé des pays de la région MENA des sommes «astronomiques» pour obtenir les droits de diffusion de ces matchs. «Ce qui nous a poussé à ne pas céder à ce diktat. C'est une question de principe. Nous allons entreprendre des démarches auprès de l'Union Africaine pour permettre à toutes les régions de suivre ce genre d'événements sportifs continentaux», a-t-il indiqué.

### Accès à Internet via satellite : Vers la signature d'un accord commercial avec le Mali

**Source : El Moudjahid**

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houda Feraoun, a révélé, hier, qu'Algérie Télécom Satellite (ATS) devrait signer, le mois prochain, un accord

commercial avec le Mali pour lui permettre l'accès à internet via satellite.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une réunion avec la commission des finances et du budget à l'Assemblée nationale populaire (APN), consacrée au débat du projet de loi relative au règlement budgétaire 2014, la ministre a affirmé que «la signature de cet accord pourrait intervenir en février prochain suite au succès des expériences menées récemment par des experts algériens à Bamako».

La ministre a rappelé que l'accès du Mali à internet se fera, dans une première étape, via satellite en attendant l'arrivée de la fibre optique dans ce pays, et ce «dans le cadre du projet du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à doter le continent africain de cette technologie nécessaire pour réaliser le développement durable».

Par ailleurs, Mme Feraoun a évoqué, en réponse aux questions des membres de la commission des finances et du budget, les projets futurs d'ATS, notamment celui relatif au raccordement d'un million de lignes internet fixes à haut et très haut débit (100 mégabits) en 2017. Dans ce contexte, elle a rappelé l'adoption par le dernier Conseil des ministres de l'avant-projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, mettant en exergue l'importance qu'accorde le Président de la République à l'actualisation du système juridique du secteur qui n'a pas été actualisé depuis 2003. D'autre part, Mme Feraoun a indiqué que la nouvelle loi «consacre la souveraineté de l'État sur les infrastructures des télécommunications et propose, dans le même temps, l'ouverture du dernier kilomètre à la sous-traitance des entreprises économiques à travers l'interconnexion entre le nœud d'accès MSAN et le client». Évoquant la

situation d'Algérie Poste, elle a ajouté que cette entreprise «a rencontré plusieurs problèmes ces dernières années et si ce n'était l'aide de l'État, elle aurait déclaré faillite», relevant que sa situation «s'était améliorée durant ces deux dernières années.

## Entretien avec Goucem Faiza, organisatrice du Siel

**Source : Algérie Eco**

Un secteur touristique qui se recherche, surtout depuis qu'on lui a confié le fardeau de ressourcer le pays hors des recettes hydrocarbures. Secteur complexe aussi, car il requiert l'implication de non seulement le ministère de tutelle et ses démembrements régionaux et locaux. Les nuitées et les prestations (réception, restauration...) sont entre autre soucis communs aux intervenants dans la chaîne des services touristiques.

D'où l'intérêt porté par ExpoEd, l'Agence organisatrice du Siel, aux deux citées, ou ce qu'on appelle les métiers de l'hospitalité. Mme Goucem Faiza, la Directrice, s'est livrée, dans ce contexte, à cet échange.

**Algérie-Eco : Présentez-vous à nos lecteurs.**

Mme Goucem Faiza : Je suis directrice d'ExpoEd, une agence spécialisée dans l'événementiel professionnel, qui a à son actif deux Salons dédiés au secteur du tourisme : le Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (Siel) et le Salon international des équipements et services pour le nautisme, la plaisance et la pêche récréative, ou l'Algeria Boat Show. J'adore mon métier : ça bouge tout le temps, nous rencontrons des gens très différents, d'horizons très divers, nous devons nous intéresser à des problématiques qui ne

font pas forcément partie de nos champs de compétences.

Bref, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer, même si l'organisation en elle-même met nos nerfs à rude épreuve tant les imprévus sont nombreux et variés !

**Quelles sont les motivations qui vous ont incités à organiser le SIEL ?**

En tant qu'organisateur d'événements professionnels, notre premier objectif est de mettre notre savoir-faire au service des secteurs économiques porteurs, qu'ils soient déjà établis ou en devenir, avec du potentiel.

Et j'ai toujours pensé que les hydrocarbures doivent être le moyen de développer d'autres secteurs plus pérennes, surtout quand le potentiel est déjà là. Donc l'idée, c'était de créer un événement au service du développement du tourisme national, d'où le Siel.

**Quel bilan en tirez-vous à ce jour, particulièrement de la première et de la dixième ?**

Nous venons de loin ! En 2002, à son lancement, il y'a eu un petit effet de curiosité mais il a fallu beaucoup de travail et surtout de persévérance d'abord pour le maintenir, grâce au soutien de quelques personnes qui se reconnaîtront et, ensuite, pour le développer afin d'aboutir à la réussite de l'édition 2016, qui a été comme une consécration. Maintenant c'est un événement attendu par tous les professionnels des métiers de l'hospitalité, c'est leur rendez vous annuel.

**Quelle est, selon vous, l'édition la plus marquante, notamment en termes de partenariats conclus, algéro-algérien et/ou algéro-étranger ?**

La plus marquante est celle qui ne s'est pas encore tenue ! Il faut avancer et faire fructifier les expériences accumulées. Pour ce qui concerne les partenariats, tous les organisateurs vous le diront, nous ne sommes pas toujours conviés à la signature des partenariats et à la mise en place des accords ! Mais il ne faut pas perdre de vue que participer à un Salon c'est d'abord un investissement et si la majorité de nos partenaires reviennent, c'est qu'il y'a retour sur investissement!

**Quels sont vos objectifs ?**

Mon objectif principal, à quelques jours de l'inauguration de la manifestation, est de faire en sorte que tous repartent satisfaits, exposants et visiteurs!

Ensuite, je porte depuis longtemps le projet du lancement d'une revue algérienne, technique, consacrée aux métiers de l'hospitalité. Malheureusement, si nous avons les capacités pour mener à bien ce projet, il nous manque le concours de professionnels de terrain qui auraient envie de s'y associer par leurs analyses et contributions.

**Un dernier mot.**

Remercier tous ceux qui nous ont fait confiance et nous ont suivi, et souhaiter à tous nos exposants la réussite.

## Le Nouveau code des douanes : Lutter plus efficacement contre la fraude

**Source : El Moudjahid**

Le projet du Code des Douanes, complétant et amendant la loi du 21 juillet 1979, amendée en 1998, a été présenté, hier, par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, lors d'une séance plénière présidée par M.

Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire.

Prenant la parole le ministre des Finances, M. Hadji Baba Ammi, a affirmé que «ce nouveau texte a pour objectif de moderniser l'administration douanière, de consolider ses compétences humaines et techniques, ainsi que d'assurer une meilleure transparence». En réponse aux interventions des sénateurs, le ministre a affirmé que ce texte va s'adapter aux mutations économiques (aux niveaux local et mondial) et à renforcer la protection de l'économie nationale. «En fait, le texte a pour objectif d'identifier les grands axes stratégiques du travail de la direction des Douanes et consacre aussi l'efficacité de la lutte contre la surfacturation, la contrebande et les fausses déclarations douanières», a-t-il dit, tout en indiquant que le nouveau texte va promouvoir les missions de l'administration douanière, et cela par sa transparence. Il faut dire que ce texte s'articule autour de dix axes de réformes inscrites dans le cadre de la modernisation de l'administration douanière à la lumière des nouvelles mutations de l'environnement international et des orientations du nouveau modèle économique national, précise M. Baba Ammi. Il a pour objectif de promouvoir la mission économique et sécuritaire de la Douane en offrant aux opérateurs économiques, producteurs, importateurs ou exportateurs, un cadre d'exercice et de régulation des échanges qui garantit la pérennité, la transparence et l'équité. C'est dans cette perspective que les droits des usagers et partenaires de cette administration se voient renforcés. Les «régimes douaniers économiques», qui constituent un levier pour la promotion de l'investissement et les exportations hors hydrocarbures, seront redynamisés dans le cadre du nouveau texte.

Deux de ces régimes ainsi que leurs procédures sont pour la première fois définis : le «cabotage» et le «transbordement». En matière d'entrepôts de Douane, le texte précise quelles sont les marchandises pouvant séjourner en entrepôt, dont celles importées par les non-résidents, autorise l'étiquetage de marchandises dans les entrepôts et subordonne l'octroi de ce régime à un «besoin économique réel».

Pour ce qui est de l'admission temporaire (exonération des droits de Douanes et de la TVA pour des marchandises importées pour être réexportées), le code prévoit un délai de six mois pour accorder la main levée sur les cautions déposées au niveau des services des Douanes. D'autre part, il prévoit la refonte des mécanismes de contrôle à travers la mise en place de nouveaux instruments basés sur l'analyse des risques et l'optimisation des opérations de vérification et de contrôle, notamment en ce qui concerne le contrôle des voyageurs. Sur la base de l'exploitation des bases de données, il sera ainsi possible pour les services douaniers d'effectuer un contrôle sélectif des voyageurs qui seront, par ailleurs, obligés de déclarer les moyens de paiement libellés en monnaies étrangères. Pour le contrôle du transport maritime, le texte stipule l'instauration d'une traçabilité par l'obligation «d'identification des destinataires».

Concernant la destruction des marchandises, il consacre une base juridique à cette procédure, dont l'autorisation doit être délivrée par un juge, et énumère les cas de marchandises passibles de destruction. Il est attendu, d'autre part, une réorganisation des voies de recours en cas de litige portant sur l'espèce tarifaire, l'origine et la valeur en douane déclarées, par la saisine d'une commission nationale de recours «neutre et indépendante» dont «les décisions sont passibles de recours judiciaire».

Le contentieux douanier sera, à son tour, «réaménagé en profondeur» dans le sens d'une meilleure clarté dans la définition, la qualification et la répression des infractions douanières.

Pour ce qui est des responsables d'infractions douanières, le code rétablit la notion de «complice» par le biais d'un article qui stipule que «les complices, tels que définis par le code pénal, sont responsables des infractions douanières et sont passibles des mêmes sanctions que les auteurs de l'infraction». La réforme inclut aussi le renforcement du droit de communication par le droit d'accès conféré à l'administration douanière à toutes informations et documents qui intéressent son activité «sans qu'aucune objection ne puisse lui être opposée». De même, et réciproquement, cette obligation est mise à la charge de la direction générale des Douanes dans le domaine de l'échange d'informations avec les autres départements et organismes de l'État.

Figure parmi les articles celui élargissant l'intervention des services des Douanes aux autres personnes habilitées à déclarer en douane, outre les commissionnaires, et offre par ailleurs à l'administration douanière la possibilité de conclure des protocoles d'accord avec les acteurs de la logistique du commerce international en exercice en Algérie, et ce afin d'améliorer le contrôle douanier. Un autre article autorise la DGD à conclure des accords d'assistance mutuelle administrative avec les administrations douanières étrangères.

La consolidation des dispositions inhérentes à l'éthique et à la déontologie, par l'instauration d'obligations et des sanctions consacrant l'obligation de réserve et le secret professionnel, représente un autre axe de réforme prévu par le nouveau texte. Un article, dans ce

cadre, qui stipule que les agents douaniers sont tenus de préserver le secret professionnel même après leur cessation de fonctions.

### Tourisme : Participation de l'Algérie au Sitev de Madrid

**Source : Liberté**

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part à la 37e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) prévue du 18 au 22 janvier à Madrid (Espagne), a indiqué, hier, un communiqué de l'Office. La participation algérienne à cette manifestation vise à promouvoir la destination "Algérie" dans le marché espagnol, qui figure parmi les cinq premiers pays exportateurs de touristes vers l'Algérie, vu les liens historiques entre nos deux pays, selon le communiqué. En vue de promouvoir l'image du pays, l'Algérie occupera un stand d'une superficie de 123,5 m<sup>2</sup>, avec un décor conciliant modernité et authenticité et mettant en valeur les spécificités du pays et la richesse de son patrimoine architectural.

Ce stand permettra aux opérateurs algériens, dont des sociétés de transport, des agences de tourisme et de communication et des hôteliers, de présenter et de promouvoir le produit algérien, ainsi que de rencontrer des opérateurs étrangers. Des artisans de différents domaines, notamment la céramique et la maroquinerie, animeront des ateliers sur place, tout au long de cette manifestation, pour faire découvrir au public les méthodes utilisées dans ces deux métiers en particulier et le patrimoine algérien en général. Plus de 9 605 établissements touristiques représentant 165 pays ont pris part l'année dernière à cette manifestation, soit 222 551 participants ayant occupé une superficie totale de 54 000 m<sup>2</sup>, et près de 97 467 visiteurs.

### Quatre projets de transformation du phosphate validés

**Source : Maghreb Emergent**

Quatre (04) projets de transformation du phosphate ont été validés récemment par le gouvernement, dans le cadre de l'encouragement de l'industrie de transformation, a annoncé dimanche à Oran le ministre de l'Industrie et des Mines Abdeslam Bouchouareb.

S'exprimant devant la Presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, M. Bouchouareb a rappelé que la pétrochimie occupe une place très importante dans la politique économique nationale, indiquant que lors d'une récente réunion du gouvernement "quatre projets de pétrochimie, initiés par le secteur de l'Energie et celui de l'industrie et des Mines, ont été validés".

Il s'agit de quatre projets de transformation du phosphate, deux implantés à Souk Ahras, un à Tebessa et un dernier Skikda.

"Il existe également à Annaba un autre projet de transformation de l'ammoniac en mélamine, une résine très utilisée dans le secteur de l'aéronautique", a ajouté le ministre.

Par ailleurs, pour ce qui est du secteur de l'énergie, Abdeslam Bouchouareb a précisé que le gouvernement a décidé de ne plus vendre les produits hydrocarbures à l'état brut mais de procéder à leur transformation.

"C'est dans ce sens qu'interviennent ces nouveaux projets qui ambitionnent à développer davantage l'industrie pétrochimique", a-t-il indiqué, ajoutant que ces projets sont intégrés suivant une stratégie que le

gouvernement a déjà tracé dans son programme quinquennal 2014-2019 pour encourager la production nationale.

### Déficit commercial de 17,84 milliards de dollars en 2016

**Source : APS**

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 17,84 milliards de dollars (mds usd) durant l'année 2016, contre un déficit de 13,71 mds usd en 2015, soit un creusement de déficit de 4,8%, a indiqué lundi à Alger le directeur des relations publiques et de l'information à la Direction générale des douanes, Djamel Brika.

Les exportations ont reculé à 28,88 mds usd en 2016 contre 34,66 mds usd en 2015, soit une chute de 16,7%, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des bilan des douanes pour l'année 2016.

Quant aux importations, elles ont également baissé mais à un moindre rythme pour se chiffrer à 46,72 mds usd en 2016 contre 51,7 mds usd en 2015, en baisse de 9,62%.

Les exportations ont couvert les importations à hauteur de 62% en 2016 contre 67% en 2015.

Pour ce qui concerne les exportations des hydrocarbures, elles se sont réduites en passant à 27,1 mds usd en 2016 contre 32,69 mds usd en 2015 (-17,12%).

Les exportations hors hydrocarbures ont également baissé à 2,063 mds usd en 2016 contre 2,582 mds usd en 2015 (-20,1%).

Les importations des produits alimentaires ont reculé à 8,22 mds usd en 2016 (contre 9,31 mds usd en 2015), alors que les importations des biens de consommation non alimentaires ont baissé à 8,27 mds usd (contre 8,67 mds usd en 2015).

Pour les importations des biens destinés à l'outil de production, elles ont diminué à 14,33 mds usd en 2016 (contre 15,97 mds usd en 2015) alors que celles des biens d'équipement ont baissé à 15,89 mds usd (contre 17,74 mds usd).

### Industrie automobile: un taux d'intégration de l'ordre de 50 % sera atteint dans 5 ans

**Source : APS**

Le taux d'intégration nationale de la pièce produite localement destinée aux véhicules montés en Algérie atteindra les 40 à 50 % dans les cinq prochaines années, a indiqué, dimanche à Oran, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

S'exprimant devant la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection à Oran, le ministre a souligné que dans les cinq prochaines années, un taux d'intégration de l'ordre de 40 voire 50 % sera atteint pour ce qui est de la pièce fabriquée en Algérie et destinée au secteur de l'automobile.

Visitant la société "Martur Algérie Automotive Siting", spécialisée dans la fabrication des sièges de voitures et qui sous-traite pour le compte de "Renault Algérie", M. Bouchouareb a appelé les responsables de cette

entreprise à améliorer la qualité des produits pour les rendre compétitifs.

A ce propos, le ministre a précisé que ce taux d'intégration, projeté dans les prochaines années, "est tout à fait réalisable et le sera indéniablement avec l'encouragement de la sous-traitance dans le secteur de la pièce de rechange automobile".

Concernant les négociations avec le constructeur automobile français "Peugeot" pour la création d'une usine de cette marque en Algérie, le ministre a expliqué : "Nous sommes deux partenaires et chacun de nous doit faire le pas nécessaire pour que nous nous retrouvions. Les intérêts des uns et des autres doivent être respectés", a-t-il souligné, tout en précisant n'avoir jamais conditionné de manière unilatérale.

Toujours concernant le volet de la sous-traitance, M. Bouchouareb a exprimé le souhait de voir cette année sa relance, soulignant que des avantages jamais accordés auparavant sont proposés dans le cadre de la loi de finances de 2017.

Il a rappelé qu'une usine implantée à Jijel produit, dans le cadre de la sous-traitance, des pare-brise de toutes marques et de très bonne qualité. "Nous allons orienter tous les projets de montage automobile en Algérie vers cette usine, car elle dispose d'une certification selon les normes européennes", a-t-il ajouté.

Pour le ministre, un tissu de PME est en train de se développer autour des grands projets structurants à travers le pays dans le cadre de la sous-traitance. "L'objectif est de faire baisser la facture d'importation et diversifier et encourager le produit national", a-t-il souligné.

Abdeslam Bouchouareb a assuré que ces PME seront accompagnées par le Gouvernement au-delà des avantages octroyés dans la loi de Finances. "Actuellement, nous sommes en train de réserver au niveau des parcs industriels, des espaces dédiés exclusivement à la sous-traitance", a-t-il relevé.

Lors de cette visite, le ministre de l'Industrie et des Mines, a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur à Oran, à l'instar du chantier de réalisation de la 2ème extension du complexe sidérurgique "Tosyali", l'usine de fabrication de tubes de conduites du groupe ETRHB, ainsi que le projet de réalisation du quai minéralier et d'un convoyeur au port de Béthioua.

Il a également visité l'unité de production pharmaceutique "SOPHAL" à Hassi Ben Okba, ainsi que la société de production de plasturgie "Jocktal" à Es-Senia, et le site devant abriter la nouvelle zone industrielle à Hamoul.

### Ligne ferroviaire Alger – Tizi Ouzou : mise en service le 15 avril

**Source : TSA**

La ligne ferroviaire électrifiée, reliant Thénia à 50 km à l'est d'Alger à Tizi Ouzou, sera mise en service le 15 avril prochain, a déclaré, ce lundi 16 janvier, le ministre des Travaux public et des Transports, Boudjema Talai.

Selon les explications fournies par les responsables de l'Agence nationale des investissements ferroviaires (Anesrif), la réception de ce projet de modernisation et d'électrification de cette ligne, dont les délais de livraison ont été plusieurs fois reportés, est fixée au 31 mars prochain. Des essais seront lancés le 1er avril pour une durée de 14 jours, selon la même source.

En attendant, il reste à achever trois ouvrages d'art et 13,5 km de voie ferrée.

Le projet de modernisation et d'électrification devait être mis en service initialement en décembre 2012. Son coût de réalisation est de 194,9 millions d'euros.

## **COMMERCE**

### **TALA Assurances : Un marché de 5 milliards usd sous exploité**

La filiale TALA Assurances de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) spécialisée en assurances de personnes est créée en 2011 en partenariat avec la Banque Extérieure d'Algérie (15%) et le Fonds national d'investissement (30%), dans le cadre de la séparation des assurances de personnes des assurances de dommages. Son DG, Aberhouche Nacer explique les potentialités de ce marché restées encore inexploitées.

#### **Est-ce que le contexte actuel de crise impacte le marché des assurances de personnes ?**

Malgré le contexte de crise, le marché des assurances de personnes regorge encore de potentialités sur lesquelles il faut travailler davantage. Au bas mot, le potentiel assurable pour le secteur des assurances de personnes est de 15 millions d'individus. En termes financiers et de primes, le marché de l'assurance des personnes est estimé à 5 milliards de dollars en Algérie. Le niveau de vie des Algériens s'est amélioré d'une manière remarquable ces dernières années et les besoins ont évolué en matière d'assurance auxquels on doit répondre, y compris par l'innovation.

#### **Quels sont les produits proposés à cet égard ?**

Je peux affirmer que pour répondre à l'évolution des besoins, il y a de nombreuses pistes notamment l'émergence des garanties d'assistance qui peuvent tirer le marché vers le haut. Il y a aussi le développement de l'assurance santé qui se fera, de plus en plus, par le tiers payant, avec la contribution de plus en plus grandissante du secteur de santé privé et la mise à contribution des assurances économiques dans le financement du système national de santé, prévue dans le projet de nouvelle loi sur la santé.

#### **L'assurance retraite est quasiment absente des offres des compagnies excepté la vôtre, pourquoi ?**

Pour moi, l'assurance retraite peut constituer un autre produit qui sera appelé à se généraliser. Il faut juste expliquer au public que les complémentaires retraite sont des placements pour que les gens comprennent que c'est leur argent et qu'ils peuvent en disposer et le retirer quand ils veulent.

Pour faire émerger ce marché relativement nouveau en Algérie et rattraper le retard, tous les acteurs du marché doivent améliorer, dans un effort commun, la communication en direction des assurés et aller vers de nouveaux mécanismes de développement et de commercialisation des assurances.

#### **Est-ce pour cette raison que les assurances élargissent le réseau de vente ?**

Le réseau de vente est effectivement enrichi par la conclusion de plusieurs accords dans le cadre de la bancassurance qui est un excellent vecteur pour la diffusion des produits d'assurances.

#### **Est-ce que votre compagnie a les capacités nécessaires pour répondre à la demande en assurance des personnes ?**

La compagnie TALA a bouclé l'année 2015 avec un chiffre d'affaires plus que satisfaisants et les prévisions de clôture pour 2016 sont optimistes. Pour l'année 2017, le défi est de se maintenir dans la zone de rentabilité, tout en misant sur l'augmentation du chiffre d'affaires, malgré un contexte de crise économique.

TALA Assurances s'est positionnée en leader du marché des assurances de personnes en 2015 avec une part de marché de 21%.

Le chiffre d'affaires de TALA Assurances est passé de 560 millions DA à plus de 2,131 milliards de DA en moins de quatre ans.

Quoi qu'il en soit, les assurances de personnes ont contribué positivement (18%) à l'évolution de l'activité globale du secteur des assurances.

En termes de réseau, la compagnie a pu ouvrir 11 agences qui sont spécialisées dans les assurances personnes dont une au sud du pays. Nous sommes la seule compagnie à ouvrir une agence au Sud du pays, en l'occurrence à Ouargla, ce qui nous a valu les félicitations du wali.

Nous nous rapprocher davantage de nos clients pour diffuser la culture de l'assurance dans les régions enclavées et contribuer, à notre niveau, au développement économique de la région, même modestement.

#### **Quels sont les produits commercialisés ?**

TALA Assurances dispose de toute une gamme de produits couvrant l'assurance voyage, le décès, l'accident, l'assistance, le crédit, ...etc.

### **Etes-vous capables de tenir un bon rythme de croissance malgré la crise ?**

L'objectif premier pour la compagnie est de consolider ses parts de marché et augmenter son chiffre d'affaires dans ce contexte de crise qui touche de plein fouet le secteur des assurances, en général, depuis la baisse de moitié des revenus pétroliers en 2014 et le contingentement des importations de véhicules. On ressent les effets de la crise même dans la branche des assurances de personnes. Ce qui n'empêche pas la compagnie d'avoir des objectifs ambitieux.

TALA Assurances table, dans ce cadre, sur l'innovation et le ciblage de catégories spécifiques de clients. La compagnie compte sur un produit « triangulaire » qui combine assurance et assistance pour la catégorie des sportifs (amateurs, professionnels et de haut niveau). Il englobe trois types de contrats : un contrat de base pour la couverture du risque, en cas d'accidents liés à l'activité du sportif, une couverture d'assistance locale et une assistance à l'étranger.

## **REGIONS**

### **M. Bouchouareb à Oran, Complexe Tosyali : 4.000 emplois créés**

#### **Source : El Moudjahid**

«Depuis la réorganisation et la réforme du secteur public dans notre pays, en 1991, c'est la première fois que le secteur économique public crée de l'emploi», a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdesslem Bouchouareb, dans une déclaration à la

presse, en marge d'une visite de travail effectuée hier, lors de laquelle il a inspecté plusieurs projets structurants illustrant la nouvelle stratégie économique du gouvernement qui consiste à développer des projets industriels de substitution aux importations.

Dans cette optique, le ministre a fait savoir que d'ici la fin de l'année, le gouvernement aura économisé près de 5 milliards de dollars d'importations dans différents secteurs. Avec l'entrée en production de nouveaux projets, ce chiffre est appelé à augmenter de façon considérable, explique le ministre. Concernant l'emploi, M. Bouchouareb a souligné la double incidence directe de ces projets structurants sur l'économie nationale, mais aussi sur le marché de l'emploi. Il cite, ainsi, l'exemple de l'un des projets visités hier, à savoir le complexe Tosyali qui a créé près de 4.000 emplois. Un chiffre qui va progressivement augmenter en fonction de l'évolution des projets en cours de réalisation intégrés dans ce même complexe. À propos de ce dernier, il y a lieu de savoir qu'en plus de la première unité de production d'acier et de rond à béton mise en exploitation, en 2013, le complexe a lancé une extension constituée d'une unité laminoir de production de fil machine. Sa capacité de production est estimée à 900.000 t/an de rond béton, et de 700.000 t/an de fil machine.

La direction de Tosyali s'est félicitée du succès de ses premiers investissements en Algérie «réalisés au moment où l'Algérie était injustement déconseillée par des agences spécialisées dans l'évaluation du climat d'affaires ; aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nos réalisations et les bénéfiques conséquents qui en résultent contredisent tous les avis négatifs». Le groupe Tosyali a lancé un nouveau complexe qui va faire de la commune de Béthioua, le premier pôle sidérurgique à l'échelle de l'Afrique. Ce projet est basé sur la

technologie «Direct Réduced Iron» et doté d'une capacité de production de 2,1 millions de tonnes par an de rond à béton et aciers divers d'un coût d'1,3 milliards de dollars. Par ailleurs, et dans le cadre du partenariat algéro-turc, le ministre s'est rendu au chantier de réalisation du port minéralier et du convoyeur à Arzew. Concernant le port, le chantier sera livré dans un délai de 16 mois, et le projet sera financé par l'Entreprise portuaire d'Arzew à hauteur de 24 milliards de DA. Les travaux ont été confiés au groupement Cosider, en partenariat avec la société chinoise Harbour Engineering. Une fois opérationnel, ce nouveau port va permettre d'économiser une facture d'importation de minerais de fer avoisinant les 200 milliards de DA par an. Pour ce qui est de la partie convoyage, le projet constitue un partenariat algéro-turc conclu entre «Tosyali Iron Steel Industry Algérie» et l'Entreprise du port d'Arzew. Il consiste en la création d'une société commune en joint-venture entre l'Entreprise portuaire d'Arzew et Tosyali, conformément à la règle 51/49. Le capital social de cette société est estimé à deux milliards de dinars, et l'investissement à 60 millions de dollars. Ce dernier comprend la réalisation d'installations constituées d'équipements de manutention portuaires, de déchargement et de chargement, et d'un convoyeur pouvant être doublé, dédié au transfert dans les deux sens, des minerais de fer, de ferrailles et d'autres produits finis ou semi-finis entre le port de Béthioua et le complexe sidérurgique de Tosyali Algérie, et les autres opérateurs installés dans la zone d'activité de Béthioua. La capacité du futur convoyeur, sur une bande de 9 km, est de 6.000.000 de tonnes par an, et il sera doté de deux grues de déchargement de 50.000 tonnes par jour. Pour ce qui est des industries de pétrochimie, des mines et de l'énergie, M. Bouchouareb a indiqué que des projets ont été validés, notamment 4 projets de transformation de phosphate et un autre à Annaba de transformation d'ammoniaque en mélamine.



## « L'université est présente dans tout le processus du développement de l'économie »

À une question sur le rôle de l'université dans le développement de l'économie, M. Bouchouareb a estimé que «l'université est présente dans tout le processus du développement de l'économie». Mieux encore, dit-il, son département travaille sur le développement de la formation intermédiaire avec le ministère de la Formation professionnelle. Il a rappelé, à ce propos, que le cluster industrie alimentaire à Oran est en train d'être réalisé entièrement avec l'université d'Oran. Comme celui de la mécanique à Constantine et de l'industrie électronique à El-Bordj et à Sétif, précise-t-il. S'agissant du projet de Peugeot, le ministre a expliqué que dans ce projet, «les intérêts des uns et des autres doivent être respectés». Le ministre avait entamé sa visite de travail à Oran en inspectant le projet d'aménagement de la RW A33, reliant la zone industrielle d'Es-Sénia à la zone d'activité d'El-Kerma, et l'état d'avancement du projet de fabrication de lubrifiants du groupe Total qui accuse un retard dans le lancement des travaux. Sur place, le ministre a appelé les investisseurs à respecter les délais de réalisation des projets.

## Marchés de Djelfa : La truffe fait recette

Source : El Moudjahid

S'il est un produit qui fait actuellement recette sur les étals des marchés de Djelfa, c'est bien la truffe, connue localement sous le nom de Terfass. Outre ses grandes qualités culinaires, ce produit d'exception connu pour sa saveur et son parfum est doté d'atouts non négligeables pour la santé.

Les marchés de cette wilaya sont, ces jours-ci, « envahis » de ce fruit de la terre, augurant, selon la population locale, d'une « bonne saison agricole ».

En effet, en dépit du fait qu'une majeure partie des truffes exposées à la vente est issue des wilayas du sud-ouest du pays, dont Bechar notamment, la truffe demeure dans la mentalité locale un présage de biens et de faste pour l'agriculture, à l'image de la très bonne campagne de 2009, qui avait enregistré de fortes précipitations.

Selon les vendeurs de truffe rencontrés, à divers endroits de la ville, le Terfass "est très abondant, cette année, et la période de sa collecte va perdurer, si le niveau de précipitations actuel est maintenu, notamment au niveau des régions steppiques et du Sahara", ont-ils confié. Les spécialistes du domaine assurent, quant à eux, que "seule une infime partie" de la truffe exposée est issue de la région, une "truffe connue pour sa couleur noire et récoltée dans les zones steppiques de Djelfa, à l'arrière-saison, contrairement à celle exposée actuellement à la vente, qui est issue de la région de Bechar et de ses environs".

Ce Terfass ressemble à un tubercule de pomme de terre en plus clair, tout comme il existe, également, un autre type de truffe de couleur blanche, dit localement Belhoureche.

### Une offre abondante mais à des prix exorbitants

Cette offre abondante de truffe, exposée sur les abords des routes nationales, comme c'est le cas à la sortie sud de la ville de Djelfa, non loin du village Ouled Abdellah, est proposée à des prix pour le moins "exorbitants".

En effet, le kg de truffe de qualité supérieure, connue pour son gros calibre et sa facilité de nettoyage, est proposé dans une fourchette entre 1.600 et 2.500 DA, des "prix malheureusement pas à la portée de la bourse du consommateur modeste", qui se contente d'admirer les grosses truffes achalandant les tables des vendeurs. La truffe de basse qualité, boudée par beaucoup pour son aspect non apétissant, est cédée à 700 DA le kg, un prix certes non attractif au vu de la qualité du produit, mais que certains sont contraints d'accepter, ne serait-ce que pour goûter les prémices de "ce fruit de bon augure", comme qualifié par la population locale.

Aussi, s'il est aisé pour certains d'acheter la truffe, il faut pour la récolter "une autre paire de manches", car en dépit du fait qu'il pousse à deux cm seulement de la surface de la terre, il n'en reste pas moins que "le trouver demeure l'affaire de gens experts, à l'œil fort aiguisé, vu que c'est un fruit sans feuilles, ni fleurs, ni racines".

Selon des spécialistes du domaine, à l'image de Hadj Mokhtar, un habitant du Sahara, de l'Oued Djeddi, à 130 km au sud de Djelfa, il existe certaines astuces qui aident à reconnaître les lieux où pousse le Terfass. "Si vous trouvez une plante du désert nommée Djoubir, soyez sûr qu'il y a de la truffe dans les environs", a-t-il assuré, à ce sujet.

### La truffe dans la cuisine djelfie

Si le Terfass pousse sous différentes formes et couleurs, sa préparation dans la cuisine djelfie est aussi diversifiée et riche en goût.

Une majorité de Djelfis le préfèrent, néanmoins, cuit à l'eau pendant une heure, ou plus, avant d'être écrasé en y ajoutant du Dehane Ghenmi (beurre ovin naturel) qui

lui confère, selon ceux qui y ont goûté, un "goût simplement magique", assurent-ils. Aujourd'hui, modernisme oblige, beaucoup de femmes djelfies ont intégré le Terfass dans d'innombrables recettes culinaires, aussi innovantes les unes que les autres.

Ainsi, certaines décorent les plats festifs de couscous avec de belles truffes appétissantes, et d'autres agrémentent le traditionnel tadjine ezzitoune avec de la viande de veau, ou encore elles en font une farce mélangée à des légumes pour farcir des entrées ou des salés. Toutes ces femmes s'accordent, toutefois, sur la difficulté de nettoyage de ce fruit renfermant beaucoup de terre sous chacune de ses innombrables stries.

### **Le Terfass... également un remède pour les yeux**

Outre son intérêt gustatif dans des mets traditionnels et modernes, le Terfass possède, également, des vertus curatives pour l'œil notamment, et ce, grâce à son suc naturel qui est ajouté à l'antimoine (Khôl).

Encore plus, il est rapporté dans la Sunna Nabawiya, que le Prophète Mohamed (QSSSL) a dit : "Quel excellent condiment..."

La truffe est [de la nature] de la manne et son suc est un remède pour les yeux". La "manne" étant ici synonyme de don de Dieu, car la truffe pousse sans graines, ni culture, ni irrigation. Un autre fait mérite qu'on s'y arrête, à propos de la truffe: aucune tentative de culture de ce fruit n'a été enregistrée, à ce jour, car vouée à l'échec, selon les spécialistes du domaine, qui estiment que c'est là une autre preuve du caractère inimitable de ce condiment, qui selon le Hadith du Prophète Mohamed (QSSSL), est "de la manne" offerte par Dieu aux êtres humains.

## Sidi Bel-Abbès : 65 000 emplois créés en 2016

### **Source : Liberté**

Plus de 65 000 emplois directs et indirects ont été créés en 2016 dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris hier, du directeur de l'emploi. Animant une journée d'information sur les activités de la direction de l'emploi, Djatal Kamel a indiqué qu'à la faveur des postes créés au profit de différentes couches de la société, une dynamique nouvelle a été amorcée au secteur de l'emploi l'année dernière.

Cette année a contribué à la stabilité du rythme du chômage dans la wilaya à un taux de 9,48% contre 9,55% en 2015 et 30,50% en 1999. Le responsable a souligné que le nombre de la population active dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès a dépassé 258 000.

M. Djatal a salué les efforts déployés au niveau local en matière de création d'emplois, surtout après l'ouverture d'un site électronique d'annonce d'offres d'emploi permettant le recrutement et le rapprochement entre les entreprises publiques et privées et les demandeurs d'emploi dans la wilaya. Cette rencontre, organisée au siège de la direction de l'emploi de la wilaya par la direction régionale de l'emploi, a permis d'exposer le bilan des activités 2016 et le plan d'action de 2017, en présence de cadres et d'acteurs du secteur.

## El-Oued : l'état œuvre à l'accompagnement des investisseurs

### **Source : APS**

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a affirmé lundi depuis la wilaya

d'El-Oued que l'Etat oeuvrait à l'accompagnement des investisseurs.

"L'Etat œuvrera à l'accompagnement des investisseurs, à travers la mise en place de mécanismes et facilitations susceptibles d'encourager l'investissement dans les différents domaines", a indiqué le ministre lors de l'inauguration du centre de fret de l'aéroport de Guemmar, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya d'El-oued.

M. Bedoui a appelé, à ce titre, les opérateurs économiques à multiplier leurs efforts et à contribuer à la dynamisation de cette structure aéroportuaire de sorte à en bénéficier à l'échelle nationale pour le fret des produits agricoles.

Il a, en outre, valorisé les potentialités agricoles de la wilaya d'El-Oued qui, a-t-il dit, a la possibilité de satisfaire une bonne partie des besoins nationaux en produits agricoles.

Le centre de fret de Guemmar, qui couvre une surface de 598 m<sup>2</sup> pour une capacité de 3.000 tonnes/ an, dispose de chambres froides d'une capacité de 150 tonnes/an, selon sa fiche technique.

Un exposé a été présenté à la délégation ministérielle sur l'opération d'extension de ce centre, à travers la réhabilitation de magasins et bureaux de l'aéroport, lancée en décembre 2016 pour un coût de 50 millions DA.

Cette opération d'extension devra permettre d'accroître les capacités de fret à 650 m<sup>2</sup> susceptibles d'accroître la capacité de stockage à 8.000 tonnes/an, a-t-on expliqué.

Dans la zone d'activités de la commune d'Oued El-Allenda (15 km Ouest d'El-Oued), une présentation a été faite au ministre sur l'étude d'aménagement de cette zone de 150 hectares, un projet pour lequel l'Etat a consenti un investissement de 500 millions DA dans le cadre du Fonds de développement des régions du Sud.

Un exposé a été présenté au ministre sur la situation du foncier industriel de la wilaya, dont 200 hectares dans la zone d'El-Foulia (daira de Reguiba), 14 anciennes zones d'activités (188 ha) et 12 autres zones d'activités (1.442 ha) nouvellement aménagées.

Quelque 1.130 dossiers d'investissement industriel ont été déposés à travers la wilaya, dont 319 dossiers avalisés, a-t-on fait savoir en signalant que 6,8 milliards DA ont été consentis par les pouvoirs publics pour l'aménagement de ces zones d'activités appelées à générer 2.179 emplois.

Sur site, M.Bedoui a présidé une cérémonie de remise symbolique de trois titres de concession industrielle à des investisseurs sur un total de 46 titres.

Après avoir écouté un exposé sur la zone d'activités d'Oued El-Allenda et la création de mini-zones d'activités dans les communes d'El-Oued et Djamaâ, le ministre a visité une minoterie privée.

Cette entité économique, d'une capacité de production de 1.200 quintaux de semoule par jour et de stockage de 7.200 QX de blé, occupe une surface de 1.000 m<sup>2</sup>. Ce projet, attribué dans le cadre de la concession pour un montage financier de 340 millions DA, a généré 34 emplois, a-t-on expliqué.

Auparavant, le ministre avait inauguré le nouveau siège de la commune d'Ourmas (14 km Nord d'El-Oued) où il

a indiqué que le but attendu de la réalisation de ce type de structures était "d'améliorer le service public", avant d'ajouter que "la satisfaction du citoyen est l'unique indicateur permettant de mesurer le degré de prise en charge positive de ses attentes".

M.Bedoui a saisi l'opportunité pour appeler à associer le citoyen et l'impliquer "efficacement" dans le sens d'accompagner les efforts de l'Etat visant la modernisation de l'administration algérienne.

Il a ensuite inauguré, dans la même commune, un poste transformateur électrique de 30/60 kilovolts, un projet d'un cout de 1,2 milliard DA et générant une trentaine d'emplois, appelé à assurer la couverture énergétique de la population de la commune et des zones avoisinantes, selon les explications fournies.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales poursuit sa tournée de travail par l'inspection et l'inauguration d'une série de structures socioéconomiques dans plusieurs autres communes de la wilaya.